



**Mgr Jean-Marie Lovey, évêque de Sion**

11 octobre 2015

Homélie

Messe de la Dédicace de la Cathédrale de Sion

[Ac 7, 44-50](#) – [Ps 22](#) – [Ap 21, 1-5](#) – [Lc 19, 1-10](#)

Chers frères et sœurs, Chers jubilaires, chers amis,

Il y a toute une série d'événements qui viennent apporter leur couleur, chacun la sienne, à la fête que nous célébrons en ce jour. C'est d'abord la fête de la Dédicace. Nous voulons en même temps honorer les prêtres jubilaires. Nous aurons la joie d'accueillir deux candidats au diaconat, à travers le rite de liturgique de l'admission. Enfin, le 11 octobre, est le jour où s'inaugurerait solennellement le Concile Vatican II dont nous fêtons le cinquantième anniversaire cette année. Brièvement, je voudrais tisser quelques liens entre ces quatre événements. En commençant par le Concile dont le pape Jean XXIII disait en ouverture, le 11 octobre : « Les lumières de ce Concile seront pour l'Eglise une source d'enrichissement spirituel. » Il est intéressant de noter que le premier document publié fut la Constitution sur la Liturgie. Le lien est facile à établir entre la Liturgie et la Dédicace. Les textes bibliques de ce jour sont comme un soutien et une explication du déploiement liturgique de la fête.

La Liturgie est l'une des missions essentielles de l'Eglise du Christ. Elle est l'œuvre, dit le Concile, par laquelle « Dieu est parfaitement glorifié et les hommes sanctifiés. <sup>1</sup> » Donc, entendons bien que la gloire de Dieu c'est que nous devenions des saints. Et cela s'exprime à travers un certain faste de la célébration. La Dédicace porte notre regard sur le lieu qui nous rassemble. Nous nous réjouissons de la liberté qui nous est faite de nous rassembler dans la cathédrale. Dans beaucoup d'endroits, vous le savez bien, c'est presque chaque jour que des églises sont détruites pour

---

<sup>1</sup> S.C. N°7

empêcher les chrétiens de se réunir. Et nous, nous faisons mémoire solennellement du jour où cet édifice a été construit et inauguré. Et nous tenons avec une fierté légitime à ce lieu de rassemblement pour la prière.

En effet, la Dédicace de la cathédrale rappelle, en outre, à chacun des diocésains, son appartenance à un corps unique, l'Église locale. Les chrétiens appartiennent à une communauté. Nous ne sommes pas chrétiens tout seul. Bien plus, on a pu dire très justement qu'un chrétien isolé est un chrétien en danger. Chacun de nous a besoin de la communauté diocésaine qui le nourrit par la variété et la richesse de ses dons, mais la communauté a besoin de ce que chacun lui apporte. Elle n'est pas faite autrement que de l'ensemble de ses membres unis dans la charité. Je dis merci aux délégués des différentes paroisses et décanats qui par leur présence manifestent la communion dans l'Église diocésaine.

A la demande du Pape, les pères du Concile se sont mis « joyeusement et sans crainte au travail qu'exige notre époque, disait-il, en poursuivant la route sur laquelle l'Église marche depuis près de vingt siècles. <sup>2</sup>» Il me semble que je peux ici évoquer les prêtres jubilaires. Chers confrères, depuis 25, 50 ou 60 ans vous marchez avec l'Église sur la route des hommes. Vous avez pu nourrir votre ministère à la grâce du Concile dont le Pape Paul VI disait au jour de sa conclusion : « il n'est pas autre chose qu'un appel amical et pressant qui convie l'humanité à retrouver, par la voie de l'amour fraternel, ce Dieu dont on a pu dire : S'éloigner de lui, c'est périr ; se tourner vers lui c'est ressusciter ; demeurer en lui c'est être inébranlable ; retourner à lui, c'est renaître ; habiter en lui, c'est vivre. <sup>3</sup> »

Je vous rassemble tous, chers confrères jubilaires, dans une même prière de gratitude. Un jour, le Seigneur a levé les yeux vers vous. Vos regards se sont croisés. Vous l'avez entendu qu'il vous disait : « Il faut que j'aie demeuré chez toi. » Et vous lui avez ouvert joyeusement la porte de votre vie. Depuis ce jour-là, vous pouvez

---

<sup>2</sup> Jean XXIII, à l'Ouverture du Concile 11 oct. 1965

<sup>3</sup> Paul VI, à la fin du Concile 7 déc. 1965

témoigner qu'« habiter en lui, c'est vivre. » Votre témoignage nous est précieux. Merci chers confrères.

La fête de la Dédicace, redit la place importante de la Liturgie dans la vie chrétienne. Mais la Liturgie n'est pas le tout de l'activité de l'Église. Elle doit, dit le Concile, enseigner aux croyants « à observer tout ce que le Christ a prescrit et les engager à toutes les œuvres de charité. <sup>4</sup>»

Aujourd'hui 2 hommes s'engagent sur le chemin du diaconat. Ce geste est hautement symbolique du lien absolument nécessaire entre Liturgie et charité. La pratique religieuse, ne peut pas se réduire au fait de participer à la liturgie eucharistique sans préoccupation de la mise en pratique. Chaque messe se termine par un envoi : Allez. Non pas parce que c'est fini, mais parce que tout commence. Le diaconat est un chemin par excellence de mise en pratique des œuvres de charité. Les 2 candidats de ce jour nous aident à ne pas oublier ce que rappelait solennellement le Pape Jean-Paul II : « l'amour mutuel et, en particulier, la sollicitude que nous manifesterons à ceux qui sont dans le besoin, devient le critère prouvant l'authenticité de nos célébrations eucharistiques .<sup>5</sup> »

En rendant grâce à Dieu pour cette cathédrale de pierres, je veux le remercier pour ces autres pierres vivantes que sont les prêtres jubilaires, les candidats au diaconat. Et surtout, il y a toutes ces figures qui prolongent par des gestes de charité évangélique l'élan reçu dans la prière liturgique. Je dis ma reconnaissance à toutes les personnes qui permettent à des réfugiés d'être reçus chez nous. Leur voix pourrait être un écho de celle de Jésus : « Il faut que j'aie demeuré chez toi »

AMEN

---

<sup>4</sup> SC, N°9

<sup>5</sup> Jean-Paul II, Mane nobiscum, Domine, N°28